

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 OCTOBRE 2021**

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	10
Votants	14
Absents	4
Pouvoir	4

L'an deux mil vingt et un
Le vingt et un octobre , à 20 heures
Le Conseil Municipal de la commune de
Margerie-Chantagret dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de
Monsieur Georges BONCOMPAIN,
Maire de Margerie-Chantagret
Date de convocation : 15 octobre 2021
Date d'affichage : 15 octobre 2021

Présents : BONCOMPAIN Georges — PEYRARD Philippe- FAYE Eric - VERNET Monique – BUTIN Isabelle - MORIN Roger – CHASSAGNEUX Nicolas - BERTOLINI Caroline - DEVIDAL Patrice - BESSON Peggy -

Absents excusés : BARRET P – PERAT JC – DEVIDAL L- PEYRARD C

Secrétaire : DEVIDAL P

Pouvoirs : P.BARRET donne pouvoir à P.DEVIDAL

JC PERAT à E. FAYE

L.DEVIDAL à C.BERTOLINI

C.PEYRARD à R.MORIN

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du rapport définitif de la CLECT
- Décisions Modificatives
- Approbation de la convention pour la RD102 et RD5
- Tarifs 2022 :
 - Droits de place marché public
 - Concessions au cimetière
 - Tarifs des salles communales

Mr le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

- Délibération pour les 1607 H dans la fonction publique

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du 17 septembre 2021 à l'unanimité.

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT DEFINITIF DE LA CLECT
DU 28 SEPTEMBRE 2021

DEL 55-2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport définitif de la CLECT du 28 septembre 2021.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport de la CLECT

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNAL M14 N°1

DEL 56-2021

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de prendre les décisions modificatives suivantes :

Compte 1641 : + 2000.00 € Emprunts et dettes assimilées

Compte 020 : - 2000.00 € Dépenses imprévues

Compte 2152- 240 Aménagement de l'aire de pique-nique : - 5500.00 €

Compte 2152- 249 Sécurité Routière centre bourg : + 5500.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les décisions modificatives.

OBJET : Approbation de la convention pour l'aménagement de la RD5 et RD102 entre la commune et le département

DEL 57-2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention prévue entre la commune et le département pour l'aménagement de la RD102 et la RD5 dans la traversée de MARGERIE-CHANTAGRET.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention avec le département
- AUTORISE Monsieur le Maire à la signer

OBJET : Tarifs 2022

Droits de place marché public

DEL 58-2021

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est souhaitable de maintenir les prix pour les droits de place sur le domaine public.

Après avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide de maintenir les prix à 0.50 € le mètre linéaire par journée.

OBJET : Tarifs 2022
Concessions cimetièrre pour année 2022

DEL 59-2021

Mr le Maire propose d'augmenter légèrement les tarifs par rapport à l'inflation, pour les concessions de cimetièrre

TARIFS ANNEE 2022

TARIFS	2022
CONCES SION	224 euros le mètre carré
CONCES SION	132 euros le mètre carré

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte et approuve à l'unanimité les tarifs pour l'année 2022.

OBJET : Tarifs des salles communales pour 2022

DEL 60-2021

Mr le Maire propose d'augmenter légèrement les tarifs pour l'année 2022, par rapport à l'inflation soit :

TARIFS ANNÉE 2022 :

	2022
SALLE DES FETES	
Commune	198 €
Hors commune	315 €
Pour les associations cantonales	127 €
Caution générale	800 €
Caution pour nettoyage	100 € gardée uniquement si salle mal nettoyée
SALLE DES ASSOCIATION S	
Commune	66 €

Caution	300 €
Location aux associations (La compagnie MUSIC HALL)	gratuité de la séance
Les P'tites Bricoleuses Groupe chant du comité MJC Les Fougères Tennis de table	gratuité à l'année

Gratuité des associations de la commune :

Le maire et son conseil se réservent le droit d'accorder la gratuité sur demande écrite accompagnée du rapport moral et financier établi lors de la dernière assemblée générale de l'association.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte et approuve les tarifs pour l'année 2022.

OBJET : Application des 1607 H dans fonction publique

DEL 61-2021

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est souhaitable de prendre une délibération pour l'application des 1607 H dans la fonction publique.

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'application des 1607 H dans la fonction publique (voir annexe)

OBJET : Questions Diverses

- La commune ne souhaite pas utiliser son droit de préemption pour les 4 dossiers présentés.
- Bilan de l'accidentalité routière dans la Loire en 2020 :
 - En 2020 : 319 accidents corporels

23 tués (18 VL- 3 motards -1 cycle -1 piéton)
 174 blessés hospitalisés
 239 blessés légers

- Le nombre d'accidents est en baisse constante :
 599 en 2016 - 319 en 2020

➤ Transfert voie privée lotissement plein sud vers la commune :

La voie d'accès du lotissement plein sud est terminée (enrobés, bordures, réseaux, éclairage). D'après la délibération 80/2016, cette voirie sera cédée gratuitement à la commune qui en assurera l'entretien (LFA).

Nous allons signer dans les prochaines semaines avec le lotisseur et les copropriétaires, un acte administratif pour officialiser ce transfert.

N°délibération	Objet
55	Approbation du rapport de la CLECT
56	Décisions modificatives
57	Approbation convention aménagement RD5 et RD102
58	Droits de place marché public 2022
59	Concessions cimetièrre 2022
60	Tarifs salles communales 2022
61	Délibération pour les 1607 h dans la fonction publique

BONCOMPAIN Georges		DEVIDAL Laure	<i>Excusée</i>
PEYRARD Philippe		KERTZINGER Peggy	
FAYE Eric		MONDON Isabelle	
VERNET Monique		BERTOLINI Caroline	
BARRET Philippe	<i>Excusé</i>	PERAT Jean-Claude	<i>Excusé</i>
BUTIN Isabelle		DEVIDAL Patrice	
MORIN Roger		PEYRARD Catherine	<i>Excusée</i>
CHASSAGNEUX Nicolas		Secrétaire de séance	

